**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION THEMATIQUE DROGUES DE LA CONFERENCE INTERMINISTERIELLE SANTE PUBLIQUE**

15 JUILLET 2021

**La Réunion Thématique Drogues de la Conférence Interministérielle Santé publique définit ses thèmes prioritaires**

Aujourd'hui a eu lieu la première réunion (électronique) thématique drogues de la Conférence interministérielle santé publique, présidée par le ministre Frank Vandenbroucke. Cette réunionréunit l’ensemble des Ministres fédéraux, régionaux et communautaires compétents en matière de substances psychoactives, tels que les drogues illicites, l’alcool, tabac, les médicaments psychoactives, et les jeux d’hasard et d’argent.

La Réunion a, entre autres approuvé des priorités pour les années suivantes. Il s’agit de :

* Le développement et la mise en œuvre d’une politique interfédérale en matière d’usage nocif de l’alcool ;
* Le développement et la mise en œuvre d’une politique interfédérale en matière de tabac, en vue d’une génération sans tabac ;
* L’élaboration d’un plan politique interfédéral en matière de jeux de hasard et d’argent ;
* La préparation d’une discussion sur la structuralisation éventuelle des salles de consommation à moindre risque.
* Une analyse et discussion des éventuelles lacunes, points névralgiques et questions de modifications de la loi drogues du 1921.

Plus généralement, des actions seront également déployés pour renforcer la politique de santé et de sécurité en rapport avec ces substances psychoactives.

Tout cela se déroule au sein de la Cellule Générale Politique en matière de Drogues (CGPD), qui réunit des représentants de tous les ministres compétents.

Toutes les informations sur la CGPD et la Réunion Thématique Drogues sont disponibles sur [www.politiquedrogue.be](http://www.politiquedrogue.be).

Contact :   
France Dammel, porte-parole du Ministre Vandenbroucke   
+32 494 50 88 98 - france.dammel@vandenbroucke.fed.be